



PROJET

D'ETABLISSEMENT

Et des usagers



2019 -2023



Projet d'établissement 2019-2023

3 ambitions - 3 défis - 8 projets déclinés en axes de progrès

Le projet d'établissement fixe pour les 5 ans à venir les orientations stratégiques des Hôpitaux du Bassin de Thau.

Il réaffirme la place et le rôle de notre établissement au sein du Groupement Hospitalier de Territoire Est Hérault-Sud Aveyron. Il se positionne comme hôpital de proximité, et de recours pour certaines spécialités pour lesquelles il dispose des compétences médicales et d'un plateau technique adapté.

L'usager, au cœur de notre action

Le projet d'établissement place l'usager au centre du dispositif en organisant un parcours cohérent, coordonné au sein du service public, avec le souci permanent de l'accès aux soins ou à une prise en charge médico-sociale.

Il propose une politique médicale et soignante, managériale, sociale, logistique et financière, tout en réaffirmant les valeurs qui fondent notre action : l'éthique, le développement et la recherche de la qualité, la prévention des risques, la protection de l'environnement.

L'engagement collectif

Rejetant la solution du repli et du renoncement, notre projet d'établissement fait le choix de l'ambition collective.

Il s'appuie sur le caractère multisite de notre établissement pour développer des consultations

Les enjeux pour la période 2019-2023

Pour les 5 prochaines années, les Hôpitaux du Bassin de Thau s'engagent à relever un triple défi :

- > optimiser le parcours des patients en améliorant la cohérence architecturale et les organisations,
- > poursuivre une politique active et ambitieuse de recrutement médical pour développer l'activité,
- > rétablir l'équilibre financier pour retrouver des marges d'investissement.

avancées de proximité et offrir à nos patients un accès facilité aux avis et examens spécialisés dans le cadre de filières de soins organisées.



Il propose de répondre aux besoins des patients atteints de pathologies chroniques ou de polyopathologies liées au grand âge et remet en cause la notion de séjour centré sur une discipline au profit de la notion de parcours de soins, imposant des liens forts et institutionnels avec le secteur de ville.

Il accompagne la demande croissante de recours à l'ambulatoire, en adaptant ses structures et ses organisations au profit d'un parcours patient efficient et fluide, accompagné d'un souci permanent de développer la qualité des soins mesurée régulièrement par des indicateurs.

Il soutient les investissements immobiliers et technologiques nécessaires à nos activités actuelles et futures et au renforcement de notre attractivité, selon des priorités induites par un contexte financier très contraint.

L'attention portée à nos professionnels

Le projet d'établissement promeut également une politique d'attractivité médicale et paramédicale dynamique, sur la base d'un partenariat équilibré avec le CHU de Montpellier, établissement support du GHT.

Enfin, la réalisation de ce projet a pour ambition de redonner à notre communauté hospitalière la



légitime fierté d'apporter l'efficacité et la qualité des soins que nos patients et résidents sont en droit

d'attendre, tout en s'attachant à préserver leur qualité de vie au travail.

Ce projet d'établissement comprend 8 objectifs déclinés en axes de progrès orientés vers le patient, les évolutions technologiques, démographiques et sociétales. Ces axes sont déclinés en plans d'actions élaborés par les professionnels, les représentants des usagers et des personnels, et ont été soumis à une large concertation.

01. Renforcer nos filières de prise en charge

Le projet médical poursuit 3 objectifs :

- > Rendre nos activités plus lisibles et les structurer autour de parcours de soins coordonnés
- > Assurer des soins de qualité, performants et pertinents, respectueux des bonnes pratiques
- > Moderniser nos organisations et gagner en efficacité

Structurer des parcours de soins coordonnés

Il s'agit de mettre en œuvre une stratégie de prise en charge publique du patient commune et graduée au sein du GHT Est Hérault-Sud Aveyron, afin d'assurer une égalité d'accès à des soins sécurisés et de qualité, selon une logique de parcours et non plus de séjours.

- > Faciliter la coopération au sein du GHT, en consolidant les filières de soins en amont et en aval
- > Positionner les consultations spécialisés comme le pivot du parcours de soins
- > Développer les liens ville-hôpital en favorisant la proximité
- > Eviter le passage aux urgences et l'hospitalisation, et lorsqu'elle est nécessaire, privilégier l'admission directe et un séjour court
- > Poursuivre l'accès aux filières cardiologiques et neurologiques



Répondre aux besoins médicaux spécifiques

- > Accroître les capacités d'accueil en réanimation et surveillance continue
- > Renforcer la prise en charge multidisciplinaire en diabétologie et nutrition
- > Développer l'activité de rythmologie, la télé-cardiologie, les explorations vasculaires
- > Diversifier l'offre de gastro-entérologie : endoscopie sous échographie, manométrie œsophagienne et ano-rectale, laser-argon...
- > Renforcer l'offre de soins en pneumologie : endoscopies bronchiques, apnée du sommeil



Développer une cancérologie de proximité

- > Maintenir une offre performante : prévention, dépistage, chirurgie carcinologique (digestif, gynécologie, urologie), chimiothérapies en hôpital de jour et HAD, suivi personnalisé, participation aux RCP de recours
- > Renforcer la filière d'onco-hématologie
- > Développer l'onco-gériatrie
- > Faire progresser les thérapeutiques innovantes

Consolider et diversifier l'activité chirurgicale

- > Poursuivre et conforter les activités de chirurgie orthopédique (prothèses de hanche, genou, épaule ; chirurgies de la main et du pied) et structurer l'organisation pour l'urgence traumatologique
- > Consolider la filière d'urologie, développer la lithotritie et l'accès au robot chirurgical en partenariat avec la Clinique mutualiste Beau-Soleil de Montpellier
- > Densifier le suivi pré et post-opératoire en chirurgie bariatrique : endocrinologie, nutrition, éducation thérapeutique et sportive
- > Développer la chirurgie digestive et proctologique
- > Installer une activité publique en ophtalmologie (chirurgie de la cataracte, et des paupières, DMLA...)
- > Poursuivre les activités de chirurgie buccale et d'ORL



01. Renforcer nos filières de prise en charge



Affirmer la place du pôle mère-enfant

> Renforcer l'offre obstétricale : consultations sages-

femmes, échographies morphologiques, diagnostics précoces en partenariat avec le CHU

- > Réorganiser le bloc obstétrical en proximité du bloc opératoire avec création d'une salle nature
- > Rénover les locaux et installer la néonatalogie (niveau IIA) au sein de la maternité
- > Proposer des surspécialités pédiatriques avec éducation thérapeutique : diabète, allergies, asthme...
- > Densifier et réorganiser les activités de gynécologie, notamment la chirurgie carcinologique pelvienne en lien avec le CHU

Reconsidérer les activités de soins de suite et de réadaptation

- > Augmenter la capacité du SSR cardiologique
- > Créer une unité de SSR neurologique : patients âgés post-AVC ou pathologie neu-



rodégénérative

- > Identifier une unité cognitivo-comportementale
- > Promouvoir l'hospitalisation à domicile (HAD) spécialisée en rééducation

Proposer une logique de parcours en gériatrie

> Repérer la fragilité aux urgences afin d'orienter la personne vers un gériatre



- > Proposer des consultations mémoire et des bilans d'évaluation gériatrique
- > Identifier un secteur d'orthogériatrie
- > Proposer des avis spécialisés aux EHPAD par téléconsultation : cardiologie, douleur...
- > Créer des secteurs protégés avec un accompagnement spécifique de type UHR, PASA
- > Evaluer et intégrer les initiatives type EHPAD relais, accueil de jour/nuit, SSIAD de nuit
- > Développer l'articulation HAD/SSIAD

Elargir l'offre de soins en santé mentale

- > Faciliter l'accès aux consultations
- > Maintenir la diversité des soins : art-thérapie, médiation thérapeutique, équipes de liaison

> Coordonner le parcours de soins des personnes les plus précaires

> Adapter les locaux dans le respect des libertés individuelles

> Soutenir la parentalité des familles à vulnérabilité psychique

> Améliorer le parcours de prévention et de soins des adolescents



Créer un département de soins, de prévention et de santé publique

> Regrouper l'unité d'addictologie, le CeGGID, l'éducation thérapeutique, la prise en charge des accidents d'exposition au sang, le Centre de Rétention Administrative et la Permanence d'Accès aux Soins de Santé

> Offrir une approche commune d'accompagnement et de recours

> Promouvoir les actions d'éducation thérapeutique

> Contribuer à la réduction des inégalités sociales

S'adapter aux nouveaux enjeux médico-techniques

> Encourager l'activité externe en biologie et afficher la vocation territoriale du laboratoire

01. Renforcer nos filières de prise en charge

de biologie et du service d'anatomopathologie

- > Développer et diversifier l'activité en imagerie en consolidant les équipes et les compétences
- > Poursuivre les actions de pharmacie clinique
- > Automatiser la production des doses unitaires, la



délivrance nominative et la traçabilité de l'administration des médicaments et dispositifs médicaux

- > Développer l'approche médico-économique au service des pôles d'activité

Intensifier l'action des équipes transversales

- > Repérer au plus tôt les situations nécessitant des soins de confort et palliatifs

- > Adapter les ressources aux besoins croissants en soins palliatifs
- > Déployer une équipe mobile de gériatrie extrahospitalière

Ancrer l'exercice médical dans la formation et la recherche

- > Développer la mission d'hôpital formateur
- > Favoriser la recherche clinique, facteur majeur d'amélioration de la qualité des soins

02. Promouvoir des soins éthiques et responsables

Le projet de soins réaffirme les valeurs qui animent les professionnels. Ses enjeux sont d'accompagner la réalisation du projet médical, de maîtriser la qualité et la gestion des risques liés aux soins par le développement des compétences et l'évaluation des pratiques professionnelles.

fique (personnes âgées, jeunes, personnes souffrant d'addictions ou de troubles psychiatriques...)

- > Poursuivre le travail d'harmonisation par filière de soins (urgences, mère-enfant, oncologie, soins palliatifs, personnes âgées...)

Consolider la culture et l'implication dans la gestion des risques liés aux soins

- > Développer les formations à la sécurité des soins et la gestion des risques et encourager la culture du signalement
- > Accroître les évaluations de pratiques professionnelles

Formaliser des parcours de soins

- > Elaborer les chemins cliniques des pathologies prévalentes
- > Anticiper la sortie, étendre le dispositif de sorties le matin à l'ensemble des secteurs et organiser les entrées programmées
- > Formaliser la prise en charge somatique des patients relevant de la psychiatrie
- > Pérenniser le dispositif de formation de la prise en charge de l'urgence vitale

Sécuriser la prise en charge du patient et optimiser son accompagnement

- > Promouvoir la bientraitance, l'éducation thérapeutique et la réflexion éthique
- > Prévenir les chutes, les fugues, les risques d'agitation selon une réflexion éthique et réglementaire sur les modalités de contention



Engager les professionnels à faire évoluer leur pratique

- > Maintenir et développer les compétences métier de tous les professionnels
- > Développer les compétences managériales des cadres de santé
- > Formaliser des protocoles de coopération et développer les pratiques avancées
- > Favoriser le lien avec les professionnels du GHT pour des projets communs de recherche

03. Faire du patient un acteur de sa prise en charge

La qualité et la sécurité des soins sont une exigence pour les professionnels de l'établissement et une attente légitime des usagers. Le projet qualité-gestion des risques a pour objectif de consolider cette confiance et de renforcer la satisfaction des patients à l'égard des soins et prestations fournis.

Impliquer les patients et les usagers dans l'amélioration de la qualité des soins

- > Consolider la gouvernance du management de la qualité et de la gestion des risques
- > Renforcer la place des usagers dans la vie institutionnelle



- > Donner au patient le « pouvoir d'agir »
- > Ouvrir le signalement des événements indésirables et de dysfonctionnements aux usagers

Sécuriser le parcours du patient à l'hôpital et en structure médico-sociale

- > Mieux intégrer dans nos pratiques la prise en charge des urgences et des soins non programmés
- > Systématiser l'organisation de la programmation et de régulation au sein du bloc opératoire
- > En EHPAD et USLD, rédiger et mettre en œuvre les projets de vie personnalisés.
- > Utiliser les obligations réglementaires comme levier d'amélioration de la qualité

Engagement fort du pôle Appui aux Fonctions Cliniques dans la gestion des risques

- > Sécurisation du circuit du médicament : traçabilité des étapes, poursuite des actions de conciliation médicamenteuse, bon usage des génériques et des biosimilaires
- > Installation d'une structure d'appui pharmaco-clinique pour favoriser la juste utilisation des antibiotiques
- > Lutte contre les infections associées aux soins
- > Priorisation des actions de surveillance et de prévention des infections nosocomiales
- > Amélioration de la pertinence (CAQES)
- > Coordination des risques, analyse et maîtrise des événements indésirables, pilotage des Comités de Retour d'Expérience (CREX)

04. Répondre aux défis du vieillissement

Avec un territoire fortement marqué par le vieillissement de la population et disposant de 450 lits d'EHPAD et d'USLD, 20 places d'accueil de jour et 40 de SSIAD, les Hôpitaux du Bassin de Thau s'attachent à proposer un projet spécifique à la prise en charge personnalisée de la personne âgée.

Adapter l'offre aux besoins

- > Privilégier et accompagner le maintien à domicile
- > Développer les accompagnements spécifiques et adapter les modes d'hébergement (accueil de jour, temporaire, structures sécurisées...)

- > Restructurer les locaux et aménager des chambres individuelles et des espaces conviviaux
- > Faciliter le recours à l'HAD en EHPAD et organiser les actions conjointes HAD-SSIAD

Mieux accompagner la personne accueillie

- > Améliorer les projets d'accompagnement : admission, qualité de vie des résidents, animation, confort, fin de vie
- > Garantir le respect des droits :



bienveillance, expression individuelle et collective

Conforter la démarche qualité et gestion des risques

- > Poursuivre les évaluations de la satisfaction, les évaluations internes et externes, la gestion des réclamations, l'organisation des conseils de la vie sociale

05. Moderniser nos organisations

Rendre plus lisibles nos activités médicales

- > Augmenter le recours à la chirurgie ambulatoire
- > Proposer des pratiques innovantes, tels le fast-track et la récupération rapide après chirurgie
- > Faciliter la gestion des urgences chirurgicales
- > Développer la téléconsultation et la télé-expertise
- > Identifier une unité d'hospitalisation post-urgences de diagnostic rapide
- > Faire gérer les lits de médecine par des médecins polyvalents et identifier des lits de recours pour les spécialités
- > Etendre l'offre d'hypnose en anesthésie
- > Consolider l'organisation de l'unité de soins intensifs de cardiologie
- > Développer les évaluations médicales et gériatriques en hôpital de jour
- > Recourir plus fréquemment à l'HAD et aux soins à domicile, organiser leur réactivité
- > Regrouper les plateaux techniques : explorations fonctionnelles, consultations
- > Rapprocher les unités de soins de suite et rééducation du plateau technique du site principal
- > Promouvoir les pratiques avancées et les coopérations entre professionnels



Faire évoluer la gouvernance

- > Associer plus étroitement les pôles en les mobilisant sur le parcours patient
- > Diffuser la culture d'élaboration de projets avec mesure des impacts et évaluation médico-économique
- > Formaliser de nouveaux contrats de pôle et intensifier la délégation de gestion
- > Renforcer l'implication de l'établissement au sein du GHT et anticiper les évolutions « Ma Santé 2022 »
- > Faire évoluer l'organigramme de direction pour structurer la gestion de projets

Simplifier les relations des patients et des professionnels avec l'hôpital

- > Prendre rendez-vous en ligne
- > Simplifier les démarches administratives : pré-admission en ligne et sur borne interactive
- > Accélérer la transmission des informations par messagerie sécurisée, DMP, accès informatisé aux résultats de biologie et d'imagerie



Renforcer la communication interne et externe

- > Mieux informer en interne par les journaux, réseaux sociaux, intra et internet
- > Doter chaque professionnel d'une adresse de messagerie
- > Faire connaître et reconnaître les HBT : livret d'accueil, portes ouvertes, EPU, actions de prévention à l'égard du public, promotion des actions culturelles
- > Mieux associer les usagers aux réflexions institutionnelles, intensifier le recueil de leur satisfaction, faciliter l'accès à la Maison des Usagers

Améliorer notre efficacité

- > Déployer des démarches managériales innovantes : lean-management, Hospitalents
- > Repenser les missions des secrétariats médicaux
- > Revisiter la prestation restauration
- > Décliner un management et une gestion sociale-responsables et respectueux de l'environnement
- > Optimiser nos recettes et maîtriser nos dépenses
- > Améliorer la qualité de la collecte, l'exhaustivité et la fiabilité des informations médicales
- > Anticiper le financement à la qualité (IFAQ)
- > Fiabiliser, sécuriser les politiques et outils de gestion

06. Prendre soin de nos professionnels

Le projet social est sous-tendu par plusieurs valeurs de référence issues du service public hospitalier. Il vise à :

- > Recréer du lien entre les professionnels et renforcer le sentiment d'appartenance aux HBT,
- > Reconnaître et valoriser la place de chacun,
- > Améliorer la qualité de vie au travail tout en favorisant une meilleure attractivité.

Il s'enrichit pour la première fois d'un volet spécifique au personnel médical.



Renforcer la qualité de vie au travail

- > Favoriser l'expression des personnels : réunions d'équipes, création d'espaces de discussion dans les pôles, baromètre social, dialogue avec les partenaires sociaux et les médecins
- > Améliorer les conditions de travail : locaux, charges de travail, organisations
- > Prévenir les risques professionnels et promouvoir les actions de santé : cellule psychosociale, document unique, «Hôpital sans Tabac », vaccinations, activité physique
- > Réduire l'absentéisme : organisation des pools et mensualités de remplacement, études ciblées, formations-actions, entretiens de retour et de ré-accueil

S'attacher à la dimension collective

- > Porter une attention à tous : travail des femmes enceintes, seconde partie de carrière
- > Articuler vie professionnelle et vie privée : plannings de travail, télé-travail, co-voiturage, service de conciergerie

Clarifier les parcours professionnels du personnel non médical

- > Améliorer le recrutement et favoriser le maintien dans l'emploi
- > Faire évoluer les journées et le livret d'accueil des nouveaux arrivants
- > Formaliser des parcours professionnalisants en répartissant les compétences : contenu des métiers et des postes
- > Développer la mobilité et l'évolution professionnelle
- > Améliorer l'accès à la formation et au développement des compétences

Renforcer l'attractivité médicale

- > Décliner une politique ambitieuse de gestion des recrutements et carrières médicales : commission de l'attractivité, diversification des modes d'exercice
- > Développer la mission d'hôpital formateur : solliciter de nouveaux agréments de stages

d'internes, s'engager sur la qualité de l'accueil, de l'enseignement et de l'encadrement

- > Organiser l'accueil et la prise de fonctions des nouveaux médecins

Fidéliser les personnels médicaux

- > Proposer une charte de management de l'équipe médicale
- > Participer au MOOC attractivité
- > Poursuivre le renforcement des équipes médicales et alléger la contrainte journalière
- > Accompagner les besoins en formation/DPC
- > Favoriser la participation aux travaux de recherche clinique en lien avec le CHU
- > Développer les missions d'intérêt général, les postes partagés

Développer une politique de promotion de la santé

- > Améliorer les conditions de travail : création d'un espace de médiation, développement d'une politique de promotion de la santé et de sensibilisation aux risques psychosociaux
- > Proposer des organisations plus efficaces : regroupement de plateaux techniques, adaptation du temps de travail



07. Adapter l'architecture à l'évolution des besoins

Ce projet d'établissement engage un nouveau cycle d'investissement immobilier et la réalisation d'opérations de maintenance, d'entretien et de renouvellement des équipements techniques.

Il s'appuie sur le schéma directeur immobilier (SDI) réalisé par un cabinet externe et sur un diagnostic interne des installations techniques.

Restructurer l'Hôpital Saint-Clair



Le schéma directeur immobilier vise, après une redéfinition du capacitaire, à restructurer les espaces afin de redonner au bâtiment une cohérence architecturale et fonctionnelle, avec une meilleure lisibilité des circuits et création de chambres et sanitaires individuels. Constitué de plusieurs phases sur 8-10 ans, il s'attache à la réalisation d'opérations prioritaires et soutenables financièrement au cours des 5 prochaines années et consiste à :

- > Débuter les opérations tiroirs préalable : regroupement et déplacement de bureaux qui libère une aile d'hospitalisation du bâtiment principal.
- > Réaliser la phase 1 du SDI : au rez-de-chaussée, hall d'accueil et circulations verticales, au 1^{er}

étage en contiguïté immédiate du nouveau bloc opératoire unité de chirurgie ambulatoire, bloc obstétrical avec salle « nature », urgences et consultations obstétricales, maternité avec néonatalogie « kangourou », stérilisation, au 3^{ème} étage dans l'aile libérée une unité d'hospitalisation de 20 lits .

- > Lancer les études de la phase 2 : construction d'une extension permettant la rénovation de chaque étage et le rapatriement des unités SSR actuellement localisées aux Pergolines.

Reconstruire le Hameau des Pergolines

Dans le cadre du CPOM négocié avec l'ARS et le Département, a été actée la reconstruction du Hameau des Pergolines pour y abriter EHPAD et USLD, le bâtiment actuel présentant une architecture peu adaptée aux organisations

actuelles, notamment l'absence d'unités sécurisées pour les personnes présentant des troubles du comportement. Moins de 50 % des chambres sont individuelles. Elles ne comportent pas de douche.

Le capacitaire de 140 lits d'EHPAD sera préservé, mais diversifié avec 6 lits d'hébergement temporaire, 28 en secteur protégé et 10 places d'accueil de jour.

Réaliser quelques opérations architecturales

- > Etendre le capacitaire de la réanimation-surveillance continue
- > Séparer l'hospitalisation libre de l'hospitalisation sous contrainte en psychiatrie adulte

- > Créer un PASA à l'EHPAD de Marseillan et rénover les façades et terrasses
- > Aménager une UHR à l'EHPAD d'Agde

Faire évoluer l'Hôpital Saint-Loup d'Agde

La réflexion de l'évolutivité de l'Hôpital Saint-Loup porte sur la notion d'efficacité, et donc de la typologie des activités médicales à y maintenir. Se posent notamment le déplacement et la transformation de l'unité de soins de longue durée au profit d'activités de soins de suite et/ou de soins palliatifs.

Sous réserve de compensation financière, le site pourrait également accueillir l'unité cognitive-comportementale autorisée en 2018



Renouveler les installations techniques

- > Mettre en œuvre un marché public de performance énergétique
- > Rénover les installations électriques, les réseaux d'eau, de climatisation et de communication.

08. Proposer un système d'information performant

L'établissement est entré dans une période de profondes évolutions organisationnelles, informationnelles et technologiques. Le schéma directeur du système d'information (SIH) s'attache à décliner ces enjeux en axes d'évolution.

- > Optimiser la gestion des mouvements des patients
- > Sécuriser l'outil de pilotage médico-économique

Garantir la sécurité du SIH

- > Sécuriser les accès par un système de « signature unique »
- > Auditer et actualiser la politique sécurité
- > Atteindre les pré-requis HOP'EN

Moderniser l'infrastructure technique

- > Renouveler les serveurs
- > Mettre à niveau le réseau filaire et remplacer l'infrastructure Wifi

Converger au sein du GHT

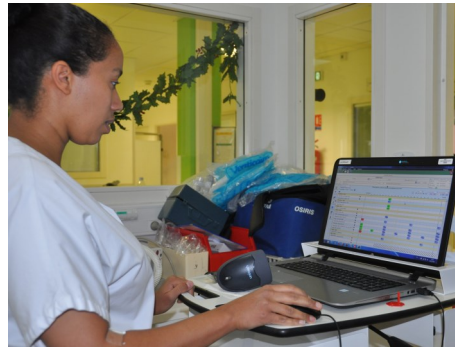
- > Installer une gestion de l'identité unique du patient
- > Migrer le logiciel de gestion administrative du patient et de gestion du PMSI vers les solutions adoptées par le GHT

Accompagner divers projets

- > Sécuriser la gestion des stocks pharmaceutiques
- > Optimiser les outils de gestion du temps de travail et de GMAO biomédicale et technique

Accentuer la médicalisation du SIH

- > Poursuivre l'informatisation du dossier patient, en y incluant des sous-dossiers de spécialité et/ou de réseaux, la télémédecine, le DMP
- > Ouvrir le SIH vers les réseaux extérieurs : formalités administratives, en ligne, prise de rendez-vous, accès aux résultats de biologie et d'imagerie...



Les pôles d'activité



> Pôle Urgences - SMUR

Urgences Sète, Accueil médicalisé de jour Agde, SMUR Sète et Agde, Unité d'Hospitalisation de Courte Durée Sète

> Pôle Chirurgie - Anesthésie - Réanimation

Chirurgies : buccale, digestive, gynécologie, ophtalmologie, ORL, ortho-traumatologie, urologie - bloc opératoire - anesthésie - réanimation - surveillance continue

> Pôle Mère-Enfant

Obstétrique, Néonatalogie, Gynécologie médicale et chirurgicale, Orthogénie, Pédiatrie

> Pôle Gériatrie et médico-social

Consultations et évaluations gériatriques, court séjour gériatrique, soins de suite polyvalents et gériatriques, EHPAD, USLD, SSIAD

> Pôle Médecine

Addictologie, Cardiologie et soins intensifs, Diabétologie, Gastro-entérologie, Court séjour gériatrique, Hématologie, Médecine Polyvalente, Nutrition, Oncologie, Pneumologie, Soins palliatifs, Hospitalisation à domicile, Rééducation cardiaque, CRA, CeGGID

> Pôle Santé mentale et psychiatrie

Adultes : consultations, CATTP, Hôpital de jour, Hospitalisation complète.. Enfants : consultations, CATTP, Hôpital de jour

> Pôle Diagnostic

Anatomo-pathologie, Biologie, Imagerie médicale

> Pôle Appui aux Fonctions Cliniques

Infectiologie, DIM, Pharmacie, Gestion des Risques, Hygiène, Recherche, Pré-désinfection, Stérilisation

Données 2018



Les Hôpitaux du Bassin de Thau en chiffres

CAPACITÉ D'ACCUEIL au 1^{er} avril 2019

938

Lits et places



Hôpitaux du Bassin de Thau

Sète | Agde | Marseillan | Vias

Boulevard Camille Blanc - 34200 SETE
Standard : 04 67 46 57 57

www.ch-bassindethau.fr



LinkedIn



Hôpital Saint-Clair

Boulevard Camille Blanc
34200 SETE

Hameau résidentiel médicalisé des

« Pergolines »

Rue Poule d'Eau
34200 SETE

Hôpital Saint Loup

Boulevard des Hellènes
34300 AGDE

EHPAD Claude Goudet

15 Avenue Victor Hugo
34340 MARSEILLAN

EHPAD L'Estagnol

15 Ter Chemin de l'Estagnol
34450 VIAS

EHPAD Laurent Antoine

2 rue du Docteur Barral
34300 AGDE